ANGY

Près de 3000 archers attendus le 20 mai

La commune accueillera le Bouquet provincial, point de départ d'une épreuve qualificative nationale.

Les Bouquets provinciaux ont plutôt lieu dans des communes de plus grande importance. Un challenge de plus pour Angy, village de moins de 2000 habitants.

Après seulement trois ans d'existence, la compagnie La Flèche au Vent s'apprête à réaliser un véritable coup de force : organiser un Bouquet provincial ; ce rendez-vous annuel des archers de France. La manifestation réunira, le dimanche 20 mai, entre 250 et 300 compagnies, soit plus de 2 500 à 3 000 archers et leurs accompagnateurs.

UNE TRADITION DEPUIS 1439

L'origine des Bouquets provinciaux remonterait au Moyen-Âge. Entre deux guerres, les compagnies d'arc continuaient de s'affronter. Dès 1439, celles de Brie, de Champagne, d'Île de France et de Picardie organisèrent un roulement pour organiser des compétitions. Mais ce n'est qu'en 1615 que la première édition d'un Bouquet fut répertoriée, lorsque 50 archers de Pontoise vinrent défier 50 archers de Creil. Le nom de Bouquet trouve sa racine dans la gerbe de fleurs contenue dans un vase offert à la compagnie organisatrice par celle de l'année précédente. L'adjectif « provincial » fut ajouté pour coller aux provinces délimitant le royaume.

Fête populaire, le Bouquet provincial est aussi le point de départ d'une compétition qualificative (d'une durée de quatre mois et se déroulant dans une vingtaine de jeux d'arc) pour le championnat de France de tir Beursault. Celui-ci s'opère entre deux buttes (ou cibles) séparés de 50 m. L'archer tire sa flèche vers la butte d'attaque, s'y rend, puis tire en retour vers la butte maîtresse de départ, ceci à vingt reprises. Seules les compagnies, dont le porte-drapeau défile au Bouquet, peuvent participer à cette compétition.

VILLAGE MÉDIÉVAL ET JEU D'ARC

Dans le canton, les derniers Bouquets provinciaux avaient eu lieu en 1930 à Cires-les-Mello, puis en 1960 à Mouy. *« La Flèche au Vent avait postulé pour l'organisation du Bouquet provincial de 2020*, révèle Frédéric Noury, secrétaire de celle-ci. *Mais la compagnie initialement prévue pour 2018 s'étant rétractée, la fédération lui a proposé de reprendre la main. Comme le Bouquet provincial fait actuellement l'objet d'un dossier devant aboutir à son classement au patrimoine immatériel et culturel de l'Unesco, il était impensable de laisser une saison se dérouler sans cet événement majeur ».*

La compagnie va alors se retrousser les manches, épaulée par la municipalité qui lui apporte son soutien financier et matériel, et par certaines associations locales comme le comité des fêtes et le club de football. *« L'idée était en effet d'aller au-delà des traditionnels rassemblement/défilé/messe organisés ce jour-là et d'étoffer la manifestation en réhabilitant certains rituels écartés depuis plusieurs années et en proposant des animations supplémentaires »* poursuit Frédéric Noury.

Si ces dernières années, les Bouquets étaient de l'après-midi, celui d'Angy renoue ainsi avec la tradition des Bouquets du matin, permettant de laisser du temps à des animations au jeu d'arc l'après-midi, ainsi qu'à l'organisation d'un village médiéval d'une quarantaine d'exposants.

SYLVIE MOLINES

HISTOIRE D'UNE TOUTE JEUNE COMPAGNIE

Lorsque la Flèche au Vent fut créée fin 2014, Angy comptait déjà une compagnie d'arc, la Médiévale. Axée sur la compétition à l'arc classique, elle pratiquait dans le sous-sol de la salle multifonctions. La Flèche au Vent, elle, est dédiée à l'arc droit (sans accessoires), un tir plus instinctif dans le plus pur respect des traditions. Elle pratique sur des installations extérieures, qu'elle a mises aux normes européennes avec l'aide de la municipalité. Le jeu d'arc est ainsi accessible aux personnes à mobilité réduite. Reconnaissables à leur tabard (tenue) et leur pas cadencé, les archers de la Flèche au Vent sont de plus en plus sollicités pour participer à des festivités à tonalité médiévale. La compagnie innove également régulièrement dans ses tirs : aux peluches, aux sacs à main, aux bougies… Elle compte à ce jour une quarantaine d'adhérents.

CL004.

SAINT-RÉMY-EN-L'EAU

Alain Devisscher, bienfaiteur de la commune

L'inauguration de la sente Delattre-Devisscher a permis, mardi, de *« mettre à l'honneur une fratrie de huit enfants dont quatre vivent encore au village »* souligne le député Olivier Dassault. Mais les remerciements du maire, Pascal Théophile, s'adressent principalement à l'un d'entre eux, Alain, qui a, dans un premier temps, cédé pour l'euro symbolique la parcelle contiguë à la mairie. L'objectif étant la réalisation d'un accès handicap et d'un abri scolaire. La nouvelle équipe municipale a saisi l'opportunité de la mise en vente de la totalité de la propriété par Alain Devisscher à des conditions très avantageuses : un bouquet d'entrée fixé à 10 000 € et une rente viagère de 700 €/mois couverte par la mise en location du bien rénové. *« Je n'ai pas de descendance et j'habite dans le Sud de la France, alors autant que cela serve à la commune »* confie-t-il. La sente, aménagée par Frédéric Deffaux, artisan et conseiller municipal, permet un accès direct et sécurisé à l'école et à la mairie pour les personnes handicapées.

La sente inaugurée en présence d'Alain Delattre-Devisscher (à droite).

L'ACTUALITÉ EN FLASH

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Meilleur boulanger régional de chez Leclerc

Fabien Barbier, boulanger au centre E. Leclerc, a remporté l'épreuve régionale du concours du meilleur boulanger de l'enseigne, qui met à l'honneur les boulangers de ses rayons « frais traditionnel ». Les candidats ont dû, en six heures, relever une série d'épreuves théoriques et techniques ayant pour objectif de juger de leur maîtrise technique, de leur rigueur d'exécution et de leur créativité. En boulangerie depuis 15 ans, Fabien Barbier a forgé son expérience entre la Picardie et Paris. Il s'est finalement installé il y a à peine deux ans à Saint-Just-en-Chaussée en tant que boulanger-pâtissier dans le centre E. Leclerc de sa ville. S'il finit 4e sur 40 au concours de « La meilleure tradition française » de l'Oise en 2014, c'est la première place du podium qu'il décroche lors cette épreuve régionale du Meilleur Boulanger E.Leclerc. Thierry Pautrec du centre E.Leclerc de Moisselles (Val d'Oise) et Philippe Scolan du centre E.Leclerc de Pont-Sainte-Maxence sont respectivement deuxième et troisième de l'épreuve régionale. Fabien Barbier se voit ainsi sélectionné pour représenter sa région à la finale nationale du concours qui aura lieu les 24 et 25 juin à Paris.

BRENOUILLE

Championnat de France de canne de combat

Le CCB (Canne de Combat et Bâton) Brenouille accueillera ce week-end le championnat de France de canne de combat. Pour des raisons pratiques, la manifestation a été délocalisée au gymnase de la Salamandre à Pont-Sainte-Maxence. Ce sport de combat se pratique à l'aide d'un objet contondant, un bâton de châtaignier de 95 cm de long avec lequel le « tireur » doit toucher son adversaire sans être lui-même touché.

Le club de Brenouille compte lui-même un champion de France en la personne de Benjamin Paplorey qui, en septembre dernier, est monté sur la plus haute marche du podium dans la catégorie des moins de 15 ans. Il sera possible de le voir combattre ce week-end, tout comme son frère jumeau Thomas. Samedi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 8 h 30 à 18 h 30, et finales à partir de 14 heures. Entrée gratuite.